

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

**Ceci est
une chasse
au trésor**



www.fnh.org



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2019

pages 4 et 5

PROPOSER

page 6

SOUTENIR

page 10

MOBILISER

page 14

GOUVERNANCE

page 18

RAPPORT FINANCIER

page 23

ÉDITO

En 1830, Tocqueville revenant des États-Unis définit ce qu'on appellera «le paradoxe de l'insatisfaction croissante» : plus une situation s'améliore, plus l'écart avec la situation idéale est ressenti comme intolérable. C'est le syndrome du dernier pas, du dernier geste à accomplir pour vivre enfin dans une société qui prenne en compte, dans notre cas, la nature et l'être humain. La douleur s'accroît à mesure que le but nous semble proche.

Parce que oui, nous savons que notre objectif n'est pas une utopie, qu'il est là à portée de main, que les conditions sont réunies pour sortir de la spirale infernale de destruction des écosystèmes et du creusement des inégalités. Nous savons aussi que nous, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, contribuons à faire bouger les lignes par notre capacité à proposer, à identifier et soutenir les initiatives, à rassembler et à mobiliser les citoyens de tous horizons.

En 2019, nous avons poursuivi ce chemin avec nos partenaires : les associations qui portent des projets, les experts du conseil scientifique, les décideurs engagés, nos entreprises mécènes, mais

aussi nos donateurs, et l'ensemble de nos sympathisants. *L'Affaire du Siècle* et l'engouement qu'elle a suscité pourrait être un élément déclencheur de taille, mais tout aussi significatifs sont les points marqués contre la mondialisation à outrance ou les pesticides, les 1300 restaurants collectifs engagés dans notre programme *Mon Restau Responsable*, ou le réel espoir que représente chaque année les participants à *J'agis pour la nature*, ainsi que les centaines de jeunes soutenus par notre dispositif *Génération Climat*.

Pourtant, malgré cette effervescence, malgré cette mutation culturelle palpable partout dans la société, l'impatience augmente et l'inquiétude se répand. Manifestation du paradoxe de Tocqueville ? Caprice d'écolos insatisfaits ? Non, bien sûr. Le défi écologique et social a cela de particulier que le besoin d'action est légitimé par l'urgence de la situation. Le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité sont les alarmes qui doivent conditionner les calendriers de réformes. Le temps n'est plus aux déclarations vertueuses et aux mesurette mais au basculement. La Fondation Nicolas Hulot s'y emploie chaque jour.



NICOLAS HULOT
PRÉSIDENT D'HONNEUR



ALAIN GRANDJEAN
PRÉSIDENT



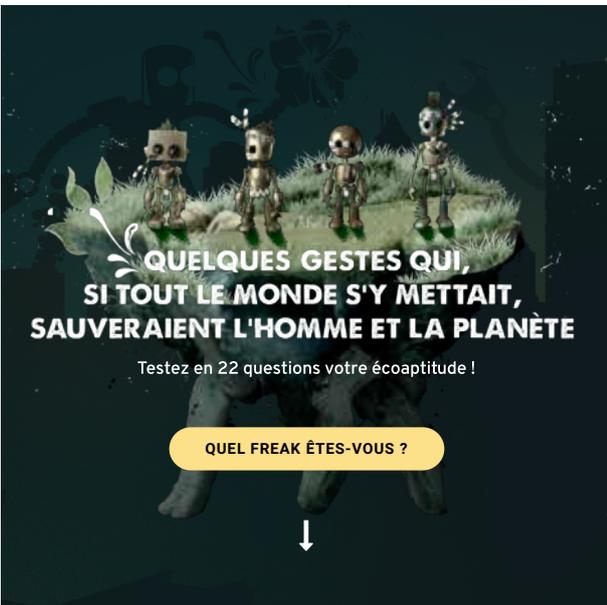
LES TEMPS FORTS 2019

AGIR SANS ATTENDRE : NOTRE PLAN POUR LE CLIMAT

Alors que le changement climatique se fait de plus en plus pressant, l'Europe reste sans voix, ou presque. Notamment, elle investit encore trop peu pour réellement offrir un essor à une économie sobre et durable. Le livre *Agir sans attendre*, d'Alain Grandjean, Kevin Puisieux et Marion Cohen, pointe du doigt l'inaction de nos gouvernements, aveuglés par les objectifs de court-terme et qui, pourtant, ont toutes les raisons et tous les moyens pour agir, même dans le cadre des règles européennes.

ATTEINDRE 50% DE BIO DANS LES CANTINES, C'EST POSSIBLE ?

La loi fixe des objectifs en hausse pour la restauration collective en termes d'approvisionnements bio, locaux et de saison, mais quid des moyens ? Sur la base d'une enquête inédite auprès des professionnels, la FNH et le réseau Restau'Co ont révélé qu'il ne serait possible pour tous ces restaurants d'atteindre les objectifs fixés dans le temps imparti que si des moyens adéquats sont alloués au secteur, et ont appelé à mettre en place un grand plan d'investissement financier de l'État.



**QUELQUES GESTES QUI,
SI TOUT LE MONDE S'Y METTAIT,
SAUVERAIENT L'HOMME ET LA PLANÈTE**

Testez en 22 questions votre écoaptitude !

QUEL FREAK ÊTES-VOUS ?



THE FREAKS : LE PREMIER COLLECTIF D'ARTISTES ENGAGÉ·E·S POUR LA PLANÈTE

70 personnalités issues du monde du spectacle, du web et de la culture réunies pour unir leurs forces face aux enjeux écologiques : c'est le collectif inédit rassemblé par la FNH. Les Freaks revendiquent leurs progrès, sans occulter leurs faiblesses, dans le but d'inviter le plus de personnes possible à les imiter. Grâce au site the-freaks.fr, chacun·e peut tester son écoaptitude, et s'améliorer grâce à une liste de 42 gestes et leurs fiches pratiques.



LES RENCONTRES FNH

Pour cette deuxième édition, les Rencontres FNH ont réuni durant deux jours 170 personnes pour penser ensemble « Écologie, nouvel horizon de la justice sociale ? ». Autour de Nicolas Hulot, Claire Hédon, Gaël Giraud, Alain Grandjean ou encore Sébastien Bohler, les mécènes, donateurs et donatrices, partenaires de la FNH, membres de son Conseil scientifique et de ses réseaux proches ont pu dialoguer, confronter des points de vue et s'enrichir dans un esprit convivial et participatif.

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

En mars, la FNH et 18 autres organisations de tous horizons – ONG environnementales, syndicats, associations de solidarités, mutuelles – lançaient le Pacte du Pouvoir de Vivre, avec une interview croisée de Nicolas Hulot et Laurent Berger dans Le Monde. L'objectif : porter ensemble la convergence de l'écologie et du social. La FNH s'est investie pour contribuer au plaidoyer commun du collectif qui s'est ensuite élargi à 55 organisations. En fin d'année, le Pacte lançait un cycle de 12 conférences.



UN GUIDE LOISIRS D'UN NOUVEAU GENRE EN LIGNE !

Et si agir pour la nature était aussi un loisir ? C'est ce que propose la FNH avec la refonte de jagispourlanature.org. À la découverte de nouveaux lieux, les activités disponibles popularisent l'engagement environnemental tout en créant une alternative aux loisirs traditionnels. La plateforme offre une multiplicité de possibilités pour répondre aux besoins de chaque territoire mais aussi aux envies de chaque participant-e en fonction des saisons !

PROPOSER

L'année 2019 a été une année charnière en termes de politiques publiques. À la fois elle a vu se finaliser les grands débats sectoriels qui ont structuré le début du quinquennat et elle a donné lieu à deux moments d'ouverture aux citoyen·ne·s directement issus de la crise des Gilets Jaunes de 2018 : le Grand Débat National et la Convention Citoyenne pour le Climat. C'est dans ce contexte, ainsi que celui des élections européennes, que la FNH a porté la nécessité d'accélérer les investissements dans la transition écologique et sociale.

Suivi global des politiques relatives à l'écologie

Afin de présenter ses principales recommandations sur les politiques publiques en cours d'élaboration, la FNH a été à l'initiative de plusieurs rencontres avec François de Rugy puis Elisabeth Borne, successivement ministres de la Transition écologique et solidaire, ainsi que leurs cabinets. Selon les sujets traités, la Fondation a aussi été amenée à rencontrer d'autres membres du gouvernement chargés de l'agriculture et de l'alimentation, de l'économie et des finances, du commerce, de la justice, ou des transports. Ces propositions ont également été présentées au Premier ministre et à son cabinet. Des rencontres ont eu lieu à l'Élysée, à l'Assemblée nationale, au Sénat, mais aussi avec les syndicats et autres corps intermédiaires.

La FNH est représentée au Conseil économique social et environnemental (CESE), et a aussi participé aux travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) qui assure, auprès du gouvernement et du Parlement, un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits humains. La FNH siège également au Conseil national de l'alimentation (CNA), au Conseil National de la Restauration Collective (CNRC), au Conseil National de l'Air, au Conseil National de la Biodiversité. Elle est également représentée au Comité de suivi de la politique commerciale et au Domestic advisory group (DAG) du CETA, le groupe consultatif de l'Union européenne au sujet du traité de libre-échange CETA. A ce titre, la FNH a participé à Ottawa au forum de la société civile sur le sujet.

Les activités des grands chantiers actuels de la transition

En 2018, la FNH s'est fortement mobilisée pour faire des États généraux de l'alimentation puis de la loi Agriculture et Alimentation, dite EGalim, l'occasion de repenser nos systèmes alimentaires et agricoles pour qu'ils soient à la fois plus sains, plus durables et plus solidaires. Ces travaux ont été menés jusqu'en 2019. La FNH s'est spécifiquement mobilisée sur deux sujets. Le premier a été la nécessité de réduire l'utilisation des pesticides, en travaillant notamment sur la question des zones de non-traitement, celle de l'interdiction de production des pesticides interdits en Union européenne pour l'export, ou bien la question des objectifs de réduction du Plan Ecophyto. La seconde problématique soulevée par la FNH a été le développement d'une restauration collective plus responsable, en portant le besoin d'investir massivement pour aider le secteur à s'organiser. La FNH a également travaillé à réaliser un [bilan de la loi EGalim](#) un an après sa promulgation. Ce travail, porté au sein de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire, a été diffusé par toutes les organisations signataires pour offrir un éclairage sur les chantiers en cours.

La mobilité est également un sujet majeur porté par la FNH et qui a pris du relief suite aux revendications portées par les Gilets Jaunes. La Loi d'orientation des mobilités a ainsi été l'occasion de faire valoir le travail mené depuis de longs mois, notamment dans le cadre des assises de la mobilité, pour sortir du tout-voiture et apporter des solutions de mobilités à la fois durables et accessibles à tou-te-s,





et partout dans les territoires. La FNH s'est notamment mobilisée pour fixer un cap de long terme aux politiques publiques, à savoir la fin de vente des voitures essence et diesel, désormais inscrit dans la loi à [horizon 2040](#). La FNH a également rappelé les conditions de déploiement du véhicule électrique, comme elle l'avait présenté dans son rapport de 2017 afin de lever les verrous techniques et politiques de ce secteur industriel. Ce travail a fait l'objet de nombreux rendez-vous de plaidoyer avec le gouvernement et les député-e-s d'un côté, et de relations presse de l'autre. La FNH a publié un [décryptage de la loi](#) promulguée en décembre 2019.

Plus globalement, la FNH a travaillé en réseau pour construire la nécessaire articulation entre la transition écologique et la justice sociale. En particulier, elle s'est alliée avec le Réseau Action Climat (RAC) pour proposer une nouvelle structure de fiscalité écologique qui soit à la fois plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sans mettre les ménages les plus défavorisés en difficulté. Ce travail a fait l'objet d'un document publié par le RAC et diffusé à la presse, et aux décideurs et décideuses politiques. Il a plus largement permis à la FNH de poursuivre son objectif d'une meilleure acceptabilité sociale des mesures écologiques. L'ensemble de ces publications sont à retrouver sur le site internet de la Fondation : [fnh.org](#).



Les alliances structurantes pour influencer les politiques publiques

La FNH fait partie de différents réseaux qui permettent une action coordonnée de plaidoyer et de communication. Elle est ainsi membre du Réseau Action Climat France, de la plateforme Pour une autre PAC, de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire, de l'ONG européenne Transport et Environnement, ou encore du Forum pour l'Investissement Responsable. Dans chacun de ces collectifs, la Fondation s'investit en contribuant aux documents de fond et en relayant les messages et les campagnes collectives.

En mars, la FNH avec 18 autres organisations de tous horizons - ONG environnementales, syndicats, associations de solidarités, mutuelles - lançaient le Pacte du Pouvoir de Vivre. Ce lancement a été formalisé par une interview croisée dans Le Monde de Nicolas Hulot et Laurent Berger. L'objectif : porter ensemble la convergence de l'écologie et du social pour qu'elle soit le socle de toute politique publique. La Fondation s'est alors investie pour contribuer au plaidoyer commun du collectif : tribunes, conférences de presse, rendez-vous... Un Tour de France du Pacte s'en est suivi ; il a visé à proposer des conférences dans toutes les régions de France en faisant intervenir les différentes organisations du Pacte. La FNH a participé à trois d'entre elles.

[pactedupouvoirdevivre.fr](#)

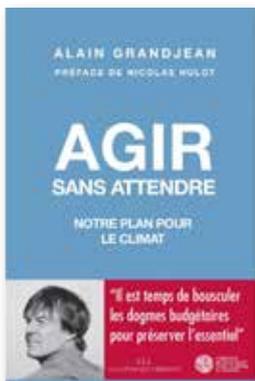




Production d'études et de synthèse

Livre *Agir sans attendre : notre plan pour le climat*

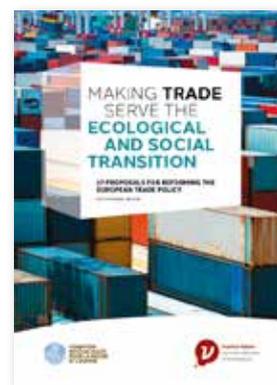
Alors que le changement climatique se fait de plus en plus pressant, l'Europe reste sans voix, ou presque. Notamment, elle investit encore trop peu pour réellement offrir un essor à une économie sobre et durable. Le livre *Agir sans attendre*, édité par Les Liens qui Libèrent, d'Alain Grandjean, Kevin Puisieux et Marion Cohen, pointe du doigt l'inaction de nos gouvernements, aveuglés par les objectifs de court-terme et qui, pourtant, ont toutes les raisons et tous les moyens pour agir, même dans le cadre des règles européennes. La publication du Green Deal européen en décembre a été l'occasion de montrer que si le besoin d'investissement est identifié, l'ambition reste trop timide pour accélérer la transition.



Rapport sur la politique commerciale : comment accélérer la transition écologique et sociale ?

La politique commerciale est devenue un sujet impossible à éluder quand on évoque les conséquences néfastes de la mondialisation sur notre environnement. C'est d'ailleurs ce qu'ont rappelé au monde les dramatiques feux en Amazonie. C'est pourquoi la FNH et l'Institut Veblen ont analysé la politique commerciale européenne et entrepris de dessiner une alternative au libre-échange. Dans leur [rapport](#), les deux structures dégagent ainsi 37 propositions pour mettre le commerce au service de la transition écologique et sociale. Ce travail a fait l'objet d'une présentation aux acteurs clés, notamment en présence de député-e-s, à l'occasion d'une conférence. Il a été traduit en bandes-dessinées afin d'illustrer deux problématiques singulières que sont [l'agriculture](#) et la [taxe carbone aux frontières](#).

Ce travail a été complété par [l'analyse](#) d'une partie du projet d'accord entre l'Europe et le Mercosur qui met en évidence l'ensemble des impacts sur l'environnement et les inégalités sociales. C'est une illustration de la nécessité de revoir en profondeur nos politiques commerciales.



Enquête sur les besoins d'investissement en restauration collective

Depuis 2010, la FNH se mobilise pour le déploiement d'une restauration collective plus responsable. Elle se bat en particulier sur le fait de reconnaître la nécessité majeure pour les restaurants collectifs de se doter d'outils et de moyens. C'est la condition *sine qua non* pour atteindre, d'ici 2022, les objectifs désormais fixés par la loi EGalim d'introduire dans les assiettes 50% de produits de qualité dont 20% de produits biologiques. Afin d'identifier plus précisément les besoins et les attentes des acteurs en termes de moyens financiers, la FNH en collaboration avec le réseau Restau'Co, a produit en juin 2019 une étude. Cette enquête inédite montre que sans

un soutien financier temporaire de l'État, toute la restauration collective ne pourra atteindre cet objectif dans les 3 ans. Ces résultats ont pu être présentés à l'occasion d'une conférence de presse suivie d'une journée territoriale d'engagement de 13 caisses des écoles de la mairie de Paris dans la démarche *Mon Restau Responsable* (voir page 12).

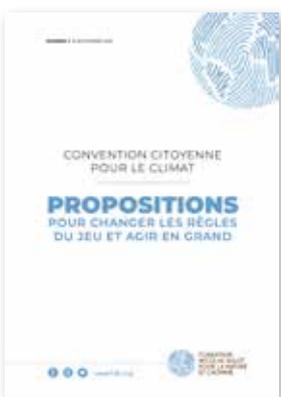


Une implication de la Fondation dans les moments de concertation nationale



Le Grand débat national

Suite à la crise des Gilets jaunes, le gouvernement annonçait l'ouverture d'un Grand débat national. Dans le cadre de cette concertation, la FNH a publié un document à l'attention des citoyens qui voudraient s'en emparer pour mettre en avant [sept mesures phares de la transition écologique et sociale](#).



Convention Citoyenne pour le Climat

L'un des aboutissements du Grand débat national a été la mise en place de la Convention Citoyenne pour le Climat, rassemblant 150 citoyen·ne·s tiré·e·s au sort. La FNH a participé de différentes manières à ce travail citoyen : elle a publié un [document de propositions](#) pour présenter ses priorités et a participé à deux ateliers sur l'alimentation et le transport pour détailler ses analyses. Enfin, Nicolas Hulot a été invité par les 150 citoyen·ne·s à s'exprimer en plénière pour répondre aux questions et présenter les mesures phares proposées par la FNH.



SOUTENIR

La FNH est aux côtés de celles et ceux qui agissent au quotidien, qu'ils ou elles soient citoyen-ne-s, associations ou collectivités. Au travers d'outils, de formations ou de soutiens financiers, la Fondation accompagne les acteurs et actrices de terrain qui contribuent à la transition écologique des territoires. Pour accélérer cette dynamique, et en même temps répondre à la volonté d'un nombre croissant de personnes de s'impliquer, notamment des jeunes, la FNH propose différentes pistes d'engagement afin de donner les moyens au plus grand nombre de contribuer à son niveau à la lutte contre le dérèglement climatique et contre l'érosion de la biodiversité.

Mon Restau Responsable: l'outil d'une restauration collective moins impactante pour l'environnement

Suite aux États Généraux de l'Alimentation et à la loi Agriculture et Alimentation, dite EGAlim, qui fixe des objectifs pour la restauration collective, l'État a mis en place en 2019 le Conseil national de la restauration collective, instance de concertation dans laquelle siège la FNH. Il doit notamment participer à faciliter l'atteinte d'un taux de 50% des approvisionnements en produits biologiques, durables ou sous signes officiels de qualité.

Sur le terrain, de nombreux restaurants collectifs ont déjà commencé à y travailler. Dans ce contexte, la démarche *Mon Restau Responsable*, lancée en 2016 par la FNH et le réseau Restau'Co, se révèle très utile et a été plébiscitée par de nombreux acteurs de la filière. *Mon Restau Responsable* a d'ailleurs été intégré à la boîte à outils du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour l'application de la loi EGAlim.

Avec ses 12 axes de progrès, *Mon Restau Responsable* balaie l'ensemble des champs de la transition écologique dans la restauration. Au-delà du contenu de l'assiette, qui est très importante, la démarche permet de progresser également sur le bien-être des convives, les écogestes, l'engagement social et territorial. Sa simplicité d'utilisation en fait un outil particulièrement adapté pour aider les restaurants collectifs à atteindre les objectifs fixés par la nouvelle loi.

En 2019, la forte accélération du déploiement de la démarche *Mon Restau Responsable* s'est confirmée et ce sont 220 structures, qui représentent 1 268 sites de restauration, qui étaient engagées en fin d'année. En tout, cela concerne plus de 308 000 repas servis par jour.

MON RESTAU RESPONSABLE OUTILLE LES RESTAURANTS COLLECTIFS DE PARIS

Le 18 juin 2019, 13 Caisses des Écoles de Paris, représentant 600 cantines et plus de 110 000 repas servis par jour, se sont engagées à modifier leurs pratiques vers une cuisine plus saine, de qualité et respectueuse de l'environnement.

Cette cérémonie était organisée pendant les États généraux de la restauration collective de la Mairie de Paris en présence de Nicolas Hulot et c'est à cette occasion que le nombre symbolique de 1000 sites de restauration engagés a été franchi, au moment où la démarche *Mon Restau Responsable* fêtait ses 3 ans.





J'agis pour la nature : le guide des activités nature

Créée en 2010 par la FNH, la plateforme des activités nature jagispourlanature.org a pour objectif d'offrir à un large public la possibilité de s'engager sur le terrain pour la protection de notre patrimoine naturel de proximité. Unique dans sa diversité et son ampleur, *J'agis pour la nature* est un trait d'union entre une multitude de structure de terrain et les citoyen·nes qui, partout, souhaitent devenir acteurs et actrices de la protection de la nature pendant une heure, un weekend ou plus, grâce à des activités nature.

En 2019, 106 nouvelles structures se sont inscrites, soit une augmentation de 15%. Cela porte le réseau des acteurs de *J'agis pour la nature* à un total de 822 structures réparties sur l'ensemble du territoire. Venant du domaine de l'action sociale, de la jeunesse, du sport et réunissant des associations et des collectivités, ce réseau très divers est une richesse qui permet de mobiliser un large public en faveur de la protection de la nature.

Tout au long de l'année 2019, ce sont 1045 activités différentes qui ont été proposées aux 25 000 bénévoles inscrit·e·s sur la plateforme jagispourlanature.org.



Une nouvelle plateforme pour répondre aux envies de nature d'un large public

Dans le but d'accompagner la demande croissante de nature, le site jagispourlanature.org a évolué en profondeur en 2019 pour devenir plus ergonomique et intégrer de nouvelles fonctionnalités importantes. Les activités proposées sur la nouvelle plateforme sont désormais identifiables par géolocalisation grâce à une carte et un module de recherche avancée affiné par différents filtres. Pour que chaque internaute puisse être tenu·e au courant des activités disponibles autour de chez lui ou de chez elle, un dispositif de notifications automatiques par email permet aujourd'hui d'informer régulièrement les utilisateur·rice·s et de les inviter à s'inscrire.

Des primes pour les actions d'associations inspirantes

Créées en 2014, les primes *J'agis pour la nature* ont évolué en 2019 dans le but d'encourager l'implication des jeunes de moins de 35 ans dans des actions de bénévolat nature. L'objectif est de les impliquer soit en tant que participant·e·s, soit en tant qu'organisateur·rice·s. Le dispositif propose même de financer des actions portées par un groupe de 3 jeunes qui souhaitent réaliser une action de bénévolat nature.

Pendant l'année 2019, la FNH a organisé 3 jurys qui ont apporté un soutien financier à 36 projets pour un total de 33 736 €. Sur l'ensemble des projets soutenus, 8 se déroulaient en région Auvergne-Rhône-Alpes, 5 dans le Grand-Est, 4 en Ile-de-France et 4 en outre-mer (3 à La Réunion et 1 en Guyane). Le reste des projets financés se répartit équitablement dans les autres régions.



LE PROJET TRITICUM RÉCOMPENSÉ PAR LES PRIMES J'AGIS POUR LA NATURE

Les fondateurs de l'association Triticum se sont donné pour objectif de redéfinir le mode de production alimentaire autour de la métropole de Rouen. Cette association dynamique regroupe des jeunes d'horizons différents qui se sont fixé comme objectifs de protéger les semences paysannes et de favoriser la pratique d'une agriculture citoyenne au travers de chantiers participatifs de plantations d'arbres et la pratique de l'agroforesterie.

OPEN : quand les particuliers font avancer la science

Dans le cadre du programme 65 Millions d'Observateurs du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, la FNH et l'Union Nationale des CPIE animent le premier portail de sciences participatives axées sur la biodiversité en France. L'objectif de open-sciences-participatives.org est de proposer un large éventail de programmes de sciences participatives en faveur de la biodiversité auxquels le grand public peut contribuer mais aussi de permettre à la communauté des professionnel-le-s d'échanger plus facilement sur ce domaine.

Lancé en juin 2018, OPEN réunit 153 observatoires de la biodiversité qui sont portés par plus de 250 professionnel-le-s. Véritable porte d'entrée vers les sciences participatives biodiversité, OPEN a été visité par plus de 58000 visiteur-se-s individuel-le-s, comptabilisant un total de 289 000 pages vues.

Rajako et les grands singes

Créé en 2015 en partenariat avec la Fondation de France et le Parc de Branféré, l'objectif du programme Rajako est de soutenir durablement des actions visant la protection des primates et de leurs milieux naturels. En plus des actions de protection des gibbons en Indonésie et des chimpanzés en Ouganda, la FNH soutient maintenant l'émergence d'un réseau de 7 ONG africaines, l'Alliance Grands Singes Afrique Centrale, qui travaillent à la protection des grands singes et au développement durable des communautés locales afin d'améliorer la cohabitation entre la faune sauvage et les populations. En 2019, le montant de l'aide apporté par le programme Rajako s'élevait à plus de 70000€.

JOURNÉE CONSACRÉE À LA PRÉSERVATION DES PRIMATES AU PARC DE BRANFÉRÉ.

Le 19 octobre, une conférence a réuni Nicolas Hulot et les représentant-e-s des 3 associations que la Fondation soutient : Sabrina Krief et ses actions en faveur de la préservation des chimpanzés en Ouganda. Chanee et son combat en faveur des gibbons en Indonésie et Guillaume Tati

qui contribue à la protection des gorilles et des bonobos en Afrique centrale. Ouverte au grand public, elle s'est tenue dans le cadre magique du Parc de Branféré, dans le Morbihan.



Génération Climat : la jeunesse lutte pour le climat

Répondant aux besoins d'une génération qui hisse les enjeux environnementaux au sommet de leurs priorités, Génération Climat est un programme créé en 2016 par la FNH et le FORIM, pour favoriser, accompagner et renforcer l'engagement des jeunes de moins de 35 ans dans la lutte contre les dérèglements climatiques en France et à l'international.

Le programme s'appuie sur un réseau de structures relais réparties sur toute la France qui ont réalisé plus de 110 activités de sensibilisation et d'accompagnement, permettant ainsi de mobiliser près de 3 500 jeunes depuis sa création.

Plus de 300 jeunes ont bénéficié d'un financement d'un des dispositifs du programme Génération Climat, ce qui leur a permis de réaliser une action de solidarité et de lutte contre les changements climatiques en France ou dans les pays du Sud, ou encore de réaliser une mission de service civique de 6 mois au profit d'un projet de transition écologique. En 2019, plus de 67 000€ de financement ont été ainsi attribués à des initiatives portées par des jeunes de moins de 35 ans dans le cadre du programme.



VALORISATION DES BIODÉCHETS AU BÉNIN POUR LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION.

En décidant de se lancer dans la lutte contre la prolifération des déchets au Bénin, Naomi, 26 ans, a pris une toute autre voie que celle à laquelle son parcours la prédestinait. D'origine franco-bénino-colombienne, elle décide de créer l'association Gbobeto, avec la volonté de rendre Porto-Novo plus durable et plus active face à ce fléau.

Fascinée par les possibilités qu'offrent de nouveaux modèles de développement, elle rencontre en Colombie un entrepreneur qui fabrique des maisons en kit à partir de déchets plastiques. « J'ai trouvé cette idée, de transformer les déchets en ressources et de lier environnemental et social, géniale », raconte Naomi. Lui vient alors l'idée de transformer les déchets organiques des habitants de Porto-Novo en une ressource utile à la population : une matière première transformable et réutilisable sous forme de briquette combustible. Selon elle, « la prolifération des déchets est la plus importante problématique urbaine mais également une ressource potentielle que l'on peut placer au service d'un nouveau modèle de développement qui est générateur d'emplois, d'utilité sociale et plus respectueux de l'environnement ».

Son projet vise ainsi à offrir un débouché aux déchets qui jonchent les rues mais aussi à limiter l'utilisation du charbon de bois. Ce matériau de cuisson domestique est à la fois à l'origine d'une forte pollution de l'air, ce qui constitue un véritable enjeu de santé publique, mais est aussi une importante cause de déforestation. Ce projet a été permis notamment grâce au financement du programme Génération Climat.

La fondation sous égide de la FNH

En 2019, en tant que fondation abritée de la FNH, la Fondation Maisons du Monde a soutenu 25 projets dans 12 pays, partout où il y a urgence d'agir pour les forêts. Parmi ces projets, 17 étaient dédiés à la préservation des forêts par et pour les populations locales dans les pays du Sud et 8 à la revalorisation du matériau bois en Europe afin d'éviter une nouvelle ponction sur la matière première. En parallèle, la Fondation a également soutenu des initiatives de protection de la biodiversité locale grâce à son partenariat avec le programme *J'agis pour la nature* de la Fondation Nicolas Hulot.

La Fondation Maisons du Monde a par ailleurs poursuivi ses actions de mobilisation citoyenne pour reconnecter l'humain à la nature. L'événement *Aux Arbres !* a ainsi permis de sensibiliser les citoyens et citoyennes à la préservation des forêts à travers 5 journées thématiques adaptées aux enfants (*Aux Arbres les Enfants !*) dans 5 villes de France. Une soirée dédiée aux professionnel-le-s a également réuni près de 200 partenaires de la Fondation Maisons du Monde à Paris afin de co-construire la prochaine édition de *Aux Arbres !*

L'arrondi en caisse a également continué à mobiliser les client-e-s de l'enseigne Maisons du Monde et a même franchi, en 2019, la barre d'un million d'euros collectés en faveur des associations.



MOBILISER

Les feux dramatiques qui ont dévasté l'Amazonie durant l'été 2019 ont sonné comme un appel supplémentaire au rassemblement pour le climat et la biodiversité. Dans la continuité de la mobilisation historique qu'elle a engagé avec trois autres structures autour de *l'Affaire du Siècle*, l'année 2019 a été marquée de nouveaux jalons diversifiés pour permettre à chacun·e de s'engager et de faire entendre sa voix en faveur d'un monde plus respirable, plus durable, et plus vertueux.

The Freaks : le premier collectif d'artistes engagés pour la planète

Ils et elles sont chanteurs, chanteuses, musiciens, musiciennes, acteurs, actrices, humoristes, stars de YouTube ou de la télé, et ont un point commun : ces artistes font partie de *The Freaks*. Impulsé par Sam et Fraha, du groupe Shaka Ponk, avec le soutien de la Fondation Nicolas Hulot, *The Freaks* est le premier collectif qui rassemble les artistes engagé·e·s pour la planète. Leur credo : pas de discours, mais des actes concrets. Ces 70 artistes se sont réuni·e·s pour unir leurs forces face aux enjeux écologiques et encourager le plus grand nombre d'entre nous à passer à l'acte à son échelle.

Bousculer les habitudes et ne plus faire comme tout le monde

Dans un monde qui a globalement compris que la lutte contre le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité est inévitable, celles et ceux qui utilisent une gourde, prennent leur vélo ou limitent le streaming sont pourtant loin d'être majoritaires. Beaucoup de ces personnes passent encore pour des gens étranges, parfois même un peu dérangés : des Freaks, en somme. L'idée du collectif est justement de bousculer les habitudes pour montrer que, loin d'être ringards, les comportements écolos sont résolument modernes et incontournables. Si incontournables, que, pour un·e artiste, se dire sensible ou engagé·e en mettant à disposition sa notoriété pour une cause ne suffit plus. C'est pourquoi les artistes membres du collectif entrent eux-mêmes dans une démarche de progrès et disent ce qu'ils et elles font concrètement.



« La plaie dans la lutte contre la crise écologique, c'est de considérer que c'est la faute de l'autre et que ce qu'on fait individuellement en négatif ou en positif ne sert à rien. *The Freaks*, c'est l'antidote contre la résignation. » *Nicolas Hulot*



Une interface entre les artistes qui s'engagent et le grand public

Sur le site thefreaks.fr les personnalités affichent publiquement leur parcours, revendiquent leurs progrès sans occulter leurs faiblesses, dans le but d'inviter le plus de gens possible à faire de même.

Pour ce faire, les Freaks proposent au grand public :

- Un quiz « Quel Freak es-tu ? » composé de 22 questions permettant à chacun et chacune de tester son comportement et de découvrir de quel·le·s artistes ils sont les plus proches.
- La Freaky list, une liste de 42 écogestes. En évolution, ces gestes concernent l'alimentation, la consommation, l'énergie, les transports et l'engagement bénévole.
- 28 fiches pratiques détaillées pour comprendre l'utilité du changement de comportement, mais aussi des solutions, des astuces, des bonnes adresses pour aider concrètement chacun·e à faire son chemin.
- Un kit pour partager ses engagements.

Pour 2020, le collectif va s'agrandir à l'international tout en faisant évoluer le contenu du site. Les artistes montrent un réel intérêt pour continuer à recevoir des formations de la part des expert·e·s de la Fondation et la plupart des chanteurs et des chanteuses souhaitent faire évoluer positivement l'impact de leurs tournées.



Et si agir pour la nature était aussi un loisir ?

Suite à la refonte de jagispourlanature.org, la Fondation s'est mobilisée pour inviter à repenser son approche du loisir en promouvant les activités nature. En effet, si, à la place de faire une visite au musée, une séance de ciné, un apéro en terrasse ou une soirée concert, on sortait des sentiers battus en ajoutant à la liste de nos possibilités : un chantier nature, une création de jardin partagé, une visite guidée de réserve naturelle, une séance d'observation des amphibiens ou même une collecte de déchets en kayak ?

Une campagne digitale qui réinvente le loisir

La toute nouvelle plateforme jagispourlanature.org de la Fondation (voir page 13) est un formidable levier pour faire découvrir que la protection de la nature peut aussi être un loisir. La Fondation Nicolas Hulot propose ici un guide de sorties d'un nouveau genre où les sorties loisirs sont aussi divertissantes qu'utiles afin d'agir pour la biodiversité. Avec sa campagne "Ceci est un loisir", la Fondation a mis en avant les bénéfices des activités disponibles sur la nouvelle version de son site jagispourlanature.org afin que celle-ci devienne une référence en matière d'activités nature.

L'urgence environnementale relève de la responsabilité des entreprises, des politiques, mais aussi des citoyen-ne-s. Avec *J'agis pour la nature*, la FNH a souhaité activer ce dernier levier, en se concentrant sur la génération la plus réceptive, celle des 18-30 ans. Il s'agit d'une génération de loisirs. Elle privilégie les expériences aux achats de biens matériels : 8 jeunes sur 10 préféreraient dépenser de l'argent pour une expérience plutôt que pour posséder un bien. Dès lors, la recherche de loisirs se retrouve omniprésente dans leur quotidien : rendez-vous emblématiques ou évènements de niche, sorties culturelles et initiatives nouvelles, les sorties se géolocalisent, se communiquent et se diffusent pour sans cesse renouveler les pratiques.

En changeant la perception que nous avons du loisir, nous pouvons le réinventer. La FNH a donc imaginé une série de visuels destinés à détourner des activités nature pour montrer les similitudes avec des loisirs classiques auxquels les jeunes adultes peuvent s'adonner. En se basant sur une campagne rythmée par les saisons naturelles, 4 nouveaux visuels ont été lancés en été, puis en automne, puis en hiver, etc., pour montrer la diversité des activités tout au long de l'année. Une vidéo accompagne le lancement pour insister sur l'aspect divertissant des activités nature, tout en insistant sur leur potentiel pédagogique.

Une activation événementielle qui va à la rencontre des participant·e·s

Quoi de mieux, pour découvrir la plateforme jagispourlanature.org, que de le faire dans le cadre d'un festival de musique ? Entre We Love Green, Solidays ou le Lollapalooza, l'équipe de *J'agis pour la nature* est partie tout l'été à la rencontre des festivaliers et des festivalières pour les inviter à repenser leur approche du loisir. Un stand hautement interactif, ludique et pédagogique les a amené·e·s à s'interroger sur leur approche de la biodiversité et à découvrir tout un tas de faits étonnants sur la nature qui nous entoure.

Un petit avant-goût de ce qu'ils apprendront en s'inscrivant à l'une de leurs premières activités sur jagispourlanature.org !

Et le succès a été au rendez-vous ! Grâce à cette campagne de communication d'un ton nouveau pour la FNH, la plateforme a atteint sa cible et les principaux leviers d'action ont révélé leur efficacité. Plus de 1 200 000 personnes ont été atteintes sur les réseaux sociaux, 132 000 visites sur le site, et des centaines de nouvelles personnes se sont inscrites pour participer aux plus de 1 000 activités proposées sur la plateforme en 2019 sur tout le territoire.



L'Affaire du Siècle appelle les témoins du climat à la barre

Le 18 décembre 2018, la Fondation Nicolas Hulot, Oxfam France, Greenpeace France et Notre Affaire à Tous lançaient *l'Affaire du siècle*, un recours en justice contre l'État français pour inaction face à l'urgence climatique. En quelques jours, cette initiative recevait le soutien de plus de 2 millions de personnes. Un an plus tard, face au silence de l'État, le collectif a décidé de poursuivre son action en appelant les citoyens à témoigner des conséquences déjà bien perceptibles du dérèglement climatique.

Les suites d'une action historique

Interpellé fin 2018, l'État plaidait non coupable en février 2019. Dans son courrier, le gouvernement estimait en faire déjà beaucoup sur la question. Pourtant, si les prises de position de principe n'ont pas manqué, les actes pour lutter concrètement contre ce fléau sont demeurés insuffisants au regard notamment de l'Accord de Paris. En réalité, au rythme de réduction des émissions de gaz à effets de serre constaté depuis 2015, la France atteindrait ses objectifs avec un retard de près de 50 ans.

Cette inaction est d'autant plus incompréhensible que les signes du dérèglement climatique se multiplient : canicules, récoltes endommagées ou perdues, nappes phréatiques asséchées, érosion des côtes, fonte des glaciers, mais aussi inondations, tempêtes et leurs conséquences sur les populations. Selon l'ONERC (Observatoire national sur les effets du changement climatique), 62 % de la population française est exposée de manière forte ou très forte à des risques climatiques.

Une cartographie des témoins du climat

Aussi, la FNH et les 3 autres organisations ont lancé un grand appel à témoignages avec l'ambition de construire une cartographie inédite des impacts des changements climatiques en France. En quelques semaines plusieurs dizaines de milliers de personnes ont déposé leurs preuves sur le site de *l'Affaire du siècle*, générant la première carte des effets du dérèglement climatique en France.





Une émission écolo en prime time

Une grande soirée pédagogique, informative et mobilisatrice pour ses téléspectateurs et les téléspectatrices : telle était la volonté de France 2 pour concrétiser la mobilisation du groupe France TV face à l'urgence climatique. Nicolas Hulot et la Fondation ont répondu présent et ont participé activement à la réalisation de ce programme nommé : l'Émission pour la Terre.



10 gestes faciles pour changer son impact

Diffusée en direct et en prime time le 15 octobre 2019, animée par Anne-Elisabeth Lemoine et Nagui, en présence de Nicolas Hulot, invité d'honneur, l'Émission pour la Terre a donné à voir et à comprendre les impacts – mais aussi le caractère souvent absurde et dramatique – de nos modes de vie et de consommation sur le climat et la biodiversité. Pour parler au plus grand nombre, l'Émission pour la Terre s'est construite autour de 10 comportements du quotidien, comme par exemple : remplacer les bouteilles et gobelets en plastique par les gourdes, ne pas prendre sa voiture pour les trajets de moins de 3 km, régler son chauffage à 19°C, ne manger ni viande, ni poisson au moins une fois par semaine, etc. Une manière simple d'entrer dans les sujets pour mieux expliquer les ravages de la pollution plastique, les conséquences des émissions de gaz à effet de serre de nos déplacements ou encore de la déforestation pour nourrir les animaux d'élevage.

Tout au long de la soirée, l'importance des 10 gestes a été démontrée à travers des reportages, des images chocs et des interventions d'expert-e-s (Valérie Masson-Delmotte ou Thomas Pesquet) comme de personnalités du groupe France TV (Michel Cymes, Frédéric Lopez ou Élise Lucet). Pour chacun de ces gestes, le public était invité à devenir acteur du changement en votant pour les changements qu'il comptait adopter. Une manière de récolter des promesses d'actions afin d'ancrer ce programme dans la vie réelle.

Donner de la voix aux messages de la Fondation

Partenaire de l'Émission pour la Terre, le media digital Brut a également produit 10 vidéos donnant la parole aux expert-e-s de la Fondation pour expliquer l'impact des gestes sélectionnés et l'intérêt à changer pour les citoyen-ne-s. Ces vidéos ont été diffusées en direct, puis sur les réseaux sociaux. En complément, la Fondation a mis tous ses canaux de communication au service de l'émission pour rappeler les grandes mesures urgentes à prendre et la responsabilité partagée entre les citoyen-ne-s, les entreprises et les politiques.



GOVERNANCE

Le Conseil d'administration

Les statuts

Organisation

Conformément à ses statuts, la Fondation pour la Nature et l'Homme (dont le nom d'usage est Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme) est administrée par un Conseil d'administration. Il est composé de 12 membres :

- 4 au titre du collège des membres fondateurs, Nicolas Hulot et 3 membres élu·e·s parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétence par une convention de 3 années minimum.
- 3 au titre du collège des ami·e·s de la Fondation, élu·e·s parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs et des donatrices, qui sont élu·e·s par les donateurs ou donatrices ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- 5 au titre du collège des personnalités qualifiées, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un·e commissaire du gouvernement, désigné·e par le ministère de l'Intérieur assiste aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Il ou elle veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le ou la commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Sont invités à assister aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative :

- Un·e représentant du Comité de la Charte du Don en confiance
- Le président du Conseil scientifique de la FNH
- La présidente ou le vice-président de l'UNCPIE, dans le cadre de l'alliance entre la FNH et l'UNCPIE

Le Conseil d'administration élit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un président ou une présidente, de deux vice-présidents ou vice-présidentes et d'un trésorier ou d'une trésorière. Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

Missions et attributions du Conseil d'administration

- Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.



- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du Conseil scientifique.

Les fonctions de président ou présidente et celles des administrateurs et administratrices ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2019, le Conseil s'est réuni 2 fois.

Composition du Conseil d'administration (au 26 juin 2019)

Le collège des membres fondateurs

- ▶ *Nicolas Hulot, président d'honneur de la FNH*
- ▶ *Béatrice Debosque, directrice générale de API Restauration*
- ▶ *Sophie Chambon, directrice RSE et développement durable de la SNCF*
- ▶ *Laurent Obadia, conseiller du président de Veolia Environnement*

Collège des ami·e·s de la Fondation

- ▶ *Fabienne Menapace, ingénieure des métiers de l'eau au groupe Saur*
- ▶ *Antoine Miche, directeur financier et technique à la Banque Postale*

- ▶ *Jean-Baptiste Dumond, photographe de nature, administrateur de réserve, conseiller nature et agrobiologie de la Fondation Lemarchand, cofondateur du site faunesauvage.fr, membre des JNE*

Collège des personnalités qualifiées

- ▶ *Alain Grandjean, docteur en économie de l'environnement, co-fondateur et associé de Carbone 4, cabinet de conseil en stratégie climat et transition énergétique, président de la FNH*
- ▶ *Geneviève Ferone Cruzet, cofondatrice de Casabee, directrice scientifique du mastère spécialisé Écologie Industrielle CentraleSupelec, vice-présidente de la FNH*
- ▶ *Annabelle Jaeger, présidente du Comité Français pour la Fondation Prince Albert II de Monaco, membre du Conseil économique, social et environnemental, vice-présidente de la FNH*
- ▶ *André-Jean Guérin, ingénieur général honoraire des Eaux et des Forêts, ancien membre du Conseil économique social et environnemental pour la FNH, trésorier de la FNH*
- ▶ *Claire Tutenuit, ingénieure des Mines, consultante, déléguée générale de l'association Entreprises pour l'Environnement*

La commissaire du gouvernement

- ▶ *Elisabeth Roure, contrôleur général économique et financier.*

Le Bureau

En 2019, le Bureau s'est réuni 3 fois. Au 26 juin 2019, il était composé de :

- ▶ *Alain Grandjean, président*
- ▶ *Annabelle Jaeger, vice-présidente*
- ▶ *Geneviève Ferone Cruzet, vice-présidente*
- ▶ *André-Jean Guérin, trésorier*

Le comité consultatif des donateurs et donatrices

Composé de 10 donateurs et donatrices fidèles, il est élu par l'ensemble des contributrices et contributeurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 5 femmes et 5 hommes, de 39 à 70 ans, venant de 10 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi la communauté donatrice auprès de la direction de la Fondation et du Conseil d'administration. Leurs rôles sont les suivants :

- Ils sont informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- Ils expriment le point de vue des donateurs et des donatrices.
- Ils élisent les 3 représentant·e·s des donateurs et donatrices au Conseil d'administration (qui constituent le Collège des ami·e·s de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Direction et personnel

Les activités opérationnelles de la Fondation sont placées sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'administration.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- Le comité de direction a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis. Il réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, la directrice du pôle Plaidoyer et prospective, le directeur du pôle Communication et Mobilisation, le directeur du pôle Actions nationales et internationales, la directrice du pôle Partenariats et mécénat.
- Le comité de suivi de la stratégie réunit chaque trimestre la directrice générale et les directeurs des cinq pôles de la Fondation. Il a pour rôle d'éclairer et de construire la stratégie opérationnelle.
- Le Conseil scientifique est composé d'universitaires et de scientifiques bénévoles provenant tant des disciplines des sciences de la matière et du vivant que des sciences humaines et sociales (voir page 23).
- Le comité d'orientations stratégiques est composé de membres du Conseil d'administration, du président du Conseil scientifique, de personnalités extérieures. Il étudie et donne son avis sur les grandes orientations stratégiques.

- Le Comité de gouvernance est composé de membres du Conseil d'administration, de personnalités extérieures. Il a pour mission de préparer les travaux et les décisions du Conseil d'administration et du Bureau sur les questions relevant notamment du fonctionnement des instances, des ressources humaines, de la gestion financière.

Bilan social 2019

La Fondation employait 28 salariés et une personne en mission de service civique volontaire au 31 décembre 2019.

Ancienneté au 31 décembre 2019

Une équipe toujours fidèle et attachée à la Fondation.



- 86 % des salariés ont un niveau égal ou supérieur au Bac+4.
- 4 salariés ont bénéficié de journées de formations pour un total de 91 heures.
- Un accord pour la prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo a été mis en place.
- Les 5 salaires annuels bruts les plus importants représentent 388 952 euros.
- 2 délégués du personnel, 2 titulaires (collège unique) représentent les salariés auprès de la direction.

Le télétravail se développe de plus en plus, 25 salariés en bénéficient.



Transparence de la gestion

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande. Les donateurs, les donatrices et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement *L'Essentiel*, un rapport simplifié, contenant les comptes. La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte du Don en confiance, qui est invité à participer à chaque Conseil d'administration.



Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année par un·e commissaire aux comptes. Il ou elle est invité·e à participer également à chaque Conseil d'administration.

Le Conseil scientifique de la Fondation

Le Conseil scientifique de la FNH regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est l'un des rares endroits où se croisent des spécialistes aussi bien des sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, physicien·ne·s, etc.) que des sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.).

- ▶ **Loïc Blondiaux** – *Sociologue*, professeur de science politique - Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- ▶ **Dominique Bourg** – *Philosophe*, professeur honoraire - Université de Lausanne.
- ▶ **Marie-Anne Cohendet** – *Constitutionnaliste*, professeur de droit - Ecole de droit de la Sorbonne. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- ▶ **Patrick Criqui** – *Économiste*, directeur de recherche au CNRS. Directeur du laboratoire EDDEN (Economie du Développement Durable et de l'ENERgie).
- ▶ **Philippe Cury** – *Écologue*, directeur de recherche - Institut de recherche pour le développement et président du Conseil scientifique de l'Institut océanographique de Monaco.
- ▶ **Marc Dufumier** – *Agronome*, professeur émérite - AgroParisTech. Président de la plateforme pour le commerce équitable.
- ▶ **Marie Duru-Bellat** – *Sociologue*, professeur des universités - Sciences Po Paris.
- ▶ **Jeanne Fagnani** – *Sociologue*, directrice de recherche honoraire - CNRS. Chercheuse associée à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).
- ▶ **Jean-Baptiste Fressoz** – *Historien*, maître de conférence - Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).
- ▶ **Philippe Garrigues** – *Ecotoxicologue*, directeur de recherche - CNRS. Directeur de l'Institut des sciences moléculaires.
- ▶ **François Gemenne** – *Politologue*, chercheur qualifié du FNRS, directeur de l'observatoire Hugo à l'Université de Liège et enseignant à Sciences Po. Auteur principal pour le GIEC
- ▶ **Gaël Giraud** – *Économiste*, chef économiste de l'Agence française de développement. Rattaché au Centre d'économie de la Sorbonne. Président de la chaire «Energie et prospérité» lancée par l'Ecole polytechnique, l'Université Paris-Sorbonne et l'Institut Louis Bachelier. Membre du CERAS.
- ▶ **Pierre-Henri Gouyon** – *Écologue*, professeur - Muséum national d'Histoire naturelle - AgroParisTech - Sciences Po Paris.
- ▶ **Alain Grandjean** – *Économiste*, président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, membre du Haut Conseil pour le Climat, associé cofondateur du cabinet Carbone4.
- ▶ **Jean Jouzel** – *Climatologue*, chercheur - CEA. Ancien vice-président du GIEC. Prix Nobel de la Paix (2007).
- ▶ **Alain Karsenty** – *Économiste*, chercheur - CIRAD - Montpellier.
- ▶ **Marc Lachièze Rey** – *Astrophysicien*, directeur de recherches - CNRS. Travaille au laboratoire Astroparticules et Cosmologie - Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.
- ▶ **Eloi Laurent** – *Économiste*, OFCE, Ecole du management et d'innovation de Sciences Po, université de Stanford.
- ▶ **Yvon Le Maho** – *Écologue*, directeur de recherche - CNRS. Membre de l'Académie des sciences.
- ▶ **Jean-Dominique Lebreton** – *Écologue*, directeur de Recherche - CNRS. Membre de l'Académie des Sciences
- ▶ **Jacques Lecomte** – *Psychologue*, docteur en psychologie
- ▶ **Thierry Libaert** – *Chercheur en communication*, professeur en sciences de l'information et de la communication. Membre du comité économique et social européen.
- ▶ **Marie-Antoinette Mélières** – *Climatologue*, enseignante - chercheuse - Université de Grenoble.
- ▶ **Corine Pelluchon** – *Philosophe*, professeur de philosophie - Université Gustave Eiffel.
- ▶ **Michel Prieur** – *Droit de l'environnement*, professeur émérite à l'Université de Limoges et directeur scientifique du CRIDEAU
- ▶ **Anne-Caroline Prévot-Julliard** – *Chercheuse*, chercheuse CNRS au laboratoire conservation des espèces, restauration et suivi des populations. Biologiste de la conservation au Muséum national d'Histoire naturelle.
- ▶ **Cécile Renouard** – *Philosophe*, professeure - Centre Sèvres. Directrice du programme de recherches CODEV (Entreprises et développement des pays émergents) - Institut Iréné de l'ESSEC. Enseignante - Ecole des Mines - ESSEC.
- ▶ **Nathalie Ros** – *Juriste*, professeure de droit international public - Université François Rabelais de Tours. Vice-Présidente et secrétaire générale de l'Association internationale du Droit de la Mer.
- ▶ **Laurence Scialom** – *Économiste*, professeure d'économie à l'Université Paris Nanterre, laboratoire EconomiX.
- ▶ **Sophie Swaton** – *Économiste et philosophe*, Université de Lausanne.

La FNH est membre de ces organismes

Organisations internationales

- ▶ *Comité économique et social européen* (Thierry Libaert)
- ▶ *Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques* (Célia Gautier)
- ▶ *Union internationale de la conservation de la nature* (Cécile Ostria)

Organisations nationales

Organismes officiels

- ▶ *Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme* (Samuel Leré, Jeanne Fagnani)
- ▶ *Comité pour l'économie verte* (Amandine Lebreton)
- ▶ *Conseil national de la transition écologique* (Cécile Ostria, Amandine Lebreton, Samuel Leré)
- ▶ *Conseil économique, social et environnemental* (Anne de Béthencourt, Pascal Mayol)
- ▶ *Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité* (Pierre-Henri Guyon, Cécile Ostria)
- ▶ *Conseil national de la mer et des littoraux* (Nathalie Ros)
- ▶ *Plate-forme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises* (Cécile Renouard, André de Marco)
- ▶ *Conseil National de l'air* (Marie Chéron)
- ▶ *Conseil National de la Biodiversité* (Annabelle Jaeger, Patrick Lapouyade)
- ▶ *Conseil National de l'Alimentation* (Caroline Faraldo)
- ▶ *Conseil National de la restauration collective* (Caroline Faraldo)

Associations

- ▶ *ADIVbois* (André-Jean Guérin)
- ▶ *Association Fête de la nature* (Géraldine Audrerie)
- ▶ *Le Don en Confiance* (Sylvie Marmol)
- ▶ *Comité Ecolo Crèche* (Patrice Raveneau)
- ▶ *Comité français de l'UICN* (Cécile Ostria)
- ▶ *Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation* (Inès Lazghab)
- ▶ *Forum Citoyen pour la RSE* (André de Marco)
- ▶ *France Générosités* (Dominique Lê Van Truoc)
- ▶ *Réseau Action Climat RAC France* (Célia Gautier)
- ▶ *Réseau national des PAT* (Patrice Raveneau)
- ▶ *Transport et Environnement* (Marie Chéron)
- ▶ *Pour une autre PAC* (Caroline Faraldo)
- ▶ *Forum pour l'Investissement responsable* (Kevin Puisieux et Geneviève Ferone)

Entreprises et organisations professionnelles

- ▶ *1% pour la planète France* (Astrid Heil)
- ▶ *Conseil des parties prenantes de RTE* (Marie Chéron et Célia Gautier)
- ▶ *Collectif National Sciences Participatives/ Biodiversité* (Géraldine Audrerie)
- ▶ *Entreprises pour l'environnement* (Astrid Heil)
- ▶ *Plate-forme des acteurs en transition énergétique* (Célia Gautier)

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

- ▶ *Comité de labellisation du Flocon vert* (Sébastien Galy)
- ▶ *Groupe de Travail "Pays en développement et Biodiversité" de l'UICN* (Inès Lazghab)
- ▶ *Groupe de travail élevage et environnement mené par l'interprofession bovine - INTERVEV* (Caroline Faraldo)
- ▶ *Programme des petites initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial* (Sébastien Galy)
- ▶ *Programme d'appui aux Organisations des Solidarités Internationales issues des Migrations* (Inès Lazghab)
- ▶ *Programme Nature 2050 de la CDC Biodiv* (Pierre-Henri Guyon, Amandine Lebreton)
- ▶ *Comité de suivi de la politique commerciale* (Samuel Leré)
- ▶ *Domestic Advisory Group du CETA* (Samuel Leré)

RAPPORT FINANCIER

M. Eric Macheras, Expert comptable,
9 bis rue Duplex, 75015 Paris

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan	24
1.2 Compte de résultat	25
1.3 Annexe.....	26
1.3.1 Bilan de la Fondation pour la Nature et l'Homme (hors fondation sous égide).....	26
1.3.2 Compte de résultat de la Fondation pour la Nature et l'Homme (hors fondation sous égide)	27
1.3.3 Faits significatifs de l'exercice	28
1.3.4 Événements postérieurs à la clôture	28
1.3.5 Changement des méthodes comptables	28
1.3.6 Règles et méthodes comptables	28
1.3.7 Situation fiscale de la Fondation	28
1.3.8 État des immobilisations incorporelles et corporelles	29
1.3.9 État des amortissements incorporels et corporels	29
1.3.10 État des immobilisations financières	29
1.3.11 État des valeurs mobilières de placement	30
1.3.12 État des créances et des dettes	30
1.3.13 Tableau de variation des fonds propres	31
1.3.14 Fonds dédiés	31
1.3.15 État des produits d'exploitation	31
1.3.16 État des produits constatés d'avance	34
1.3.17 État des produits à recevoir	32
1.3.18 État des charges constatées d'avance	32
1.3.19 État des charges à payer	32
1.3.20 État des engagements.....	32
1.3.21 Fondation sous égide.....	33
1.3.22 Compte d'emplois des ressources et annexe.....	34
1.3.23 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/19	40
1.3.24 Contributions volontaires en nature pour l'année 2019	40

2 . RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice	41
2.2 Comparaison du résultat 2019 avec le budget et analyse du résultat.....	41
2.3 Rapport financier	42
2.4 Projets de la Fondation pour 2020	42

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2019			Au 31/12/2018
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Notes 1.3.8 et 1.3.9	127 981	127 981	0	0
Immobilisations corporelles	Notes 1.3.8 et 1.3.9	3 047 041	1 250 356	1 796 685	1 882 492
Immobilisations financières	Note 1.3.10	473	0	473	473
Actif Immobilisé		3 175 495	1 378 337	1 797 158	1 882 965
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.12	18 244	0	18 244	12 282
Créances	Note 1.3.12	843 261	0	843 261	1 030 418
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.11	3 023 036	0	3 023 036	749 521
Disponibilités		1 041 771	0	1 041 771	2 987 228
Charges constatées d'avance	Note 1.3.18	46 382	0	46 382	40 630
Actif Circulant		4 972 694	0	4 972 694	4 820 079
Total Actif		8 148 189	1 378 337	6 769 852	6 703 043
Fonds associatifs sans droit de reprise	Note 1.3.13			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau FNH	Note 1.3.13			2 871 151	2 831 710
Résultat de l'exercice	Note 1.3.13			84 517	39 441
Fonds Propres				5 262 325	5 177 808
Fonds dédiés sur autres ressources FNH	Note 1.3.14			14 315	5 000
Fonds dédiés sur autres ressources FMdM	Note 1.3.14			557 504	575 703
Fonds Dédiés				571 819	580 703
Dettes auprès d'établissements de crédit	Note 1.3.12			0	1 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.12			292 770	308 694
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.12			403 471	336 590
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 1.3.12			9 866	9 866
Autres dettes	Note 1.3.12			66 467	83 222
Produits constatés d'avance	Note 1.3.16			163 138	204 773
Dettes				935 712	944 531
Total Passif				6 769 856	6 703 042

1.2 Compte de résultat

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits d'exploitation (I)		5 086 124	5 323 934
Ventes de marchandises	Note 1.3.15	7 975	6 167
Production vendue de biens et services		950	14 834
Partenariats et subventions d'exploitation		3 050 297	3 346 274
Dons et legs FNH		1 608 646	1 362 102
Dons FMdM		408 506	589 397
Droits d'auteur et produits divers		9 750	5 160
Charges d'exploitation (II)		5 033 029	5 162 222
Autres achats et charges externes		1 597 860	1 919 698
Impôts, taxes et versements assimilés		182 163	174 451
Salaires et traitements		1 404 324	1 320 134
Charges sociales		648 852	694 991
Dotations aux amortissements		93 395	94 897
Subventions accordées		1 102 900	951 910
Autres charges		3 535	6 140
Résultat d'exploitation (I)-(II)		53 095	161 712
Résultat d'exploitation FNH		71 408	-196 678
Résultat d'exploitation FMdM		-18 313	358 390
Produits financiers (III)		8 561	34 890
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8 523	9 826
Autres produits financiers		38	64
Reprise sur provisions		0	25 000
Charges financières (IV)		0	0
Charges financières		0	0
Résultat financier (III)-(IV)		8 561	34 890
Résultat financier FNH		8 448	34 890
Résultat financier FMdM		113	0
Produits exceptionnels (V)		15 004	10 755
Sur opérations de gestion		0	0
Sur opérations en capital		15 004	10 755
Charges exceptionnelles (VI)		0	26 269
Sur opérations de gestion		0	123
Sur opérations en capital		0	26 146
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		15 004	-15 514
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	Note 1.3.11	1 027	1 598
Total des produits (I)+(III)+(V)		5 109 689	5 369 579
Total des charges (II)+(IV)+(VI)		5 034 056	5 190 089
Solde intermédiaire		75 633	179 490
+ Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH	Note 1.3.14	5 000	223 341
+ Report des ressources non utilisées des exercices ant. FMdM		310 089	124 860
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FNH		14 315	5 000
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FMdM		291 890	483 250
Résultat de l'exercice		84 517	39 441
⁽¹⁾ Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.			
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	Note 1.3.24	204 221	212 119

1.3 ANNEXE

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 6 769 856 euros, dont 565 378 euros se rapportant à la Fondation Maisons du Monde, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat bénéficiaire de 84 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

La Fondation pour la Nature et l'Homme créée par Nicolas Hulot (FNH) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

Les comptes de la fondation abritée Fondation Maisons du Monde ont été incorporés dans les comptes de la FNH ; ils intègrent 1 297 572 euros de produits et de 1 315 772 euros de charges. Dans les comptes combinés, les comptes réciproques entre les deux entités ont été éliminés pour un montant de 214 849 euros.

1.3.1 Bilan FNH (hors fondation abritée)

En euros	au 31 décembre 2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	127 981	127 981	0	0
Immobilisations corporelles	3 047 041	1 250 354	1 796 687	1 882 492
Immobilisations financières	473	0	473	473
Actif Immobilisé	3 175 495	1 378 335	1 797 160	1 882 965
Avances et acomptes versés sur commandes	8 244	0	8 244	12 282
Créances	705 680	0	705 680	869 388
Valeurs mobilières de placement	2 822 923	0	2 822 923	749 521
Disponibilités	828 757	0	828 757	2 570 225
Charges constatées d'avance	41 713	0	41 713	40 630
Actif Circulant	4 407 317	0	4 407 317	4 242 046
Total Actif	7 582 812	1 378 335	6 204 477	6 125 011
Fonds associatifs sans droit de reprise			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau FNH			2 871 151	2 831 710
Résultat de l'exercice			84 517	39 441
Fonds Propres			5 262 325	5 177 808
Fonds Dédiés			14 315	5 000
Dettes auprès d'établissements de crédit			0	1 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			284 986	306 364
Dettes fiscales et sociales			403 381	336 590
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			9 866	9 866
Autres dettes			66 467	83 222
Produits constatés d'avance			163 138	204 773
Dettes			927 838	942 201
Total Passif			6 204 478	6 125 009

1.3.2 Compte de résultat FNH (hors fondation abritée)

En euros	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits d'exploitation (I)	4 002 013	4 033 766
Ventes de marchandises	7 975	6 167
Production vendue de biens et services	950	14 834
Partenariats et subventions d'exploitation	2 339 134	2 608 665
Dons et legs FNH	1 608 646	1 362 102
Droits d'auteur et produits divers	45 308	41 998
Charges d'exploitation (II)	3 930 607	4 230 444
Autres achats et charges externes	1 402 492	1 641 447
Impôts, taxes et versements assimilés	182 164	174 451
Salaires et traitements	1 404 325	1 320 134
Charges sociales	648 763	694 991
Dotations aux amortissements	93 395	94 897
Subventions accordées	195 933	298 383
Autres charges	3 535	6 140
Résultat d'exploitation (I)-(II)	71 406	- 196 678
Produits financiers (III)	8 448	34 890
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 410	9 826
Autres produits financiers	38	64
Reprise sur provisions	0	25 000
Charges financières (IV)	0	0
Charges financières	0	0
Résultat financier (III)-(IV)	8 448	34 890
Produits exceptionnels (V)	15 004	10 755
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	15 004	10 755
Charges exceptionnelles (VI)	0	26 269
Sur opérations de gestion	0	123
Sur opérations en capital	0	26 146
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	15 004	-15 514
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	1 027	1 598
Total des produits (I)+(III)+(V)	4 025 465	4 079 411
Total des charges (II)+(IV)+(VI)	3 931 634	4 258 311
Solde intermédiaire	93 831	- 178 900
+ Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH	5 000	223 341
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FNH	14 315	5 000
Résultat de l'exercice	84 516	39 441
⁽¹⁾ Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.		
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Dons en nature	26 202	43 370

1.3.3 Faits significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif sur l'exercice 2019.

1.3.4 Événements postérieurs à la clôture

La FNH et la crise du Covid 19

Comme beaucoup d'organisations la FNH a mis en place le télétravail à temps plein pour tous ses salariés, stagiaires et volontaires en service civique, dès le début du confinement. Malgré l'habitude de l'équipe au télétravail, cela a bouleversé les relations et les formes de travail. Aucun salarié n'a été mis au chômage partiel ou bénéficié d'un arrêt maladie, les salaires ont donc été maintenus à 100%. Le retour à l'organisation normale dépendra des préconisations du Gouvernement concernant les mesures d'espacement entre les bureaux ainsi que le retour des enfants dans leur établissement.

1.3.5 Changement des méthodes comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu sur l'exercice.

1.3.6 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC n°2014-03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice. Les durées de vie retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (non amortissable)

Immeuble (siège social) 40 ans

Agencements, installations de bureaux 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique 3 à 4 ans

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques 12 mois

Base de données 4 ans

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e – Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice selon la durée définie dans les conventions.

f – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe (1.3.24).

g – Engagement de départ en retraite (cf. 1.3.20)

Description de la méthode: méthode des unités de crédits projetées.

Hypothèse d'évaluation (Départ volontaire)

- Taux d'actualisation 0,77%

- Taux de revalorisation des salaires 1%

- Taux de rotation du personnel 1%

- Taux de mortalité INSEE 2014-2016

- Age de départ à la retraite 67 ans

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.7 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de conventions de mécénat, de subventions et de dons de particuliers, cette dernière n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.8 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	3 169 745	7 590	2 313	3 175 022
Immobilisations incorporelles	127 981	0	0	127 981
Logiciels	8 056	0	0	8 056
Base de données	119 925	0	0	119 925
Immobilisations corporelles	3 041 764	7 590	2 313	3 047 041
Siège social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Autres immobilisations corporelles	701 764	7 590	2 313	707 041
Agencement	332 204	5 485	2 313	335 376
Mobilier de bureau	108 182	0	0	108 182
Matériel informatique	252 383	2 105	0	254 488
Matériel vidéo	8 995	0	0	8 995

1.3.9 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
TOTAL	1 287 254	93 395	2 313	1 378 337
Amortissements immobilisations incorporelles	127 981	0	0	127 981
Logiciels	8 056	0	0	8 056
Base de données	119 925	0	0	119 925
Amortissements immobilisations corporelles	1 159 273	93 395	2 313	1 250 356
Siège social (construction)	678 015	52 650	0	730 665
Amortissement autres immobilisations corporelles	481 258	40 745	2 313	519 691
Agencement	158 757	25 464	2 313	181 908
Mobilier de bureau	88 248	2 518	0	90 767
Matériel informatique	227 547	11 938	0	239 485
Matériel vidéo	6 706	825	0	7 531

1.3.10 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	473	0	0	473
Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	473	0	0	473

1.3.11 État des valeurs mobilières de placement

En euros	3 023 035
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	103 568
Crédit Coopératif	
Livret A	85 169
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
ECOFI Capital 3 ans	100 250
Livret Institutionnel	1 398 092
Livret Codevair	201 602
Livret Associations	122 462
Crédit Mutuel	
Livret OBNL Triplex FNH	160 006
Livret OBNL Triplex FMdM	200 113
My Money Banque Livret	100 932

(1) Au 31/12/2019 : plus value latente = 12 798,80 euros

(2) Un impôt à payer de 24% soit 1027 euros a été comptabilisé sur les intérêts courus de l'exercice du contrat de Capitalisation Dexia.

1.3.12 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	À 1 an au plus	À plus d'1 an
ÉTAT DES CRÉANCES	908 361		908 361	907 888	473
Actif Immobilisé	473		473		473
Autres titres immobilisés	473		473		473
Actif circulant	861 506		861 506	861 506	
Avances et acomptes versés	18 244		18 244	18 244	
Clients et comptes rattachés	438 609		438 609	438 609	
<u>Autres créances :</u>					
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 680		3 680	3 680	
Personnel et comptes rattachés					
Etat - Subventions et produits à recevoir	173 648		173 648	173 648	
Organisme sociaux produits à recevoir	379		379	379	
Produits à recevoir	226 870		226 870	226 870	
Créditeurs débiteurs divers	76		76	76	
Charges constatées d'avance	46 382		46 382	46 382	
ÉTAT DES DETTES	935 713		935 713	935 713	
Fournisseurs et comptes rattachés	302 636		302 636	302 636	
Dettes fiscales et sociales	403 472		403 472	403 472	
Personnel et comptes rattachés	149 085		149 085	149 085	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	217 762		217 762	217 762	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	36 625		36 625	36 625	
Autres dettes	66 467		66 467	66 467	
Produits constatés d'avance	163 138		163 138	163 138	

1.3.13 Tableau de variation des fonds propres

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	5 177 808	123 958	39 441	5 262 325
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Report à nouveau (2)	2 831 710	39 441	0	2 871 151
Résultat comptable de l'exercice	39 441	84 517	39 441	84 517

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le Conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

(2) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2018

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 657	100 000	2 306 657
2011 à 2019	2 306 657	0	2 306 657

1.3.14 Fonds dédiés

En euros	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2019
	580 703	315 089	306 205	571 819
Fonds dédiés FNH	5 000	5 000	14 315	14 315
Fonds dédiés programme Prospective	5 000	5 000	0	0
Fonds dédiés sciences participatives	0	0	14 315	14 315
Fonds dédiés Fondation Maisons du Monde	575 703	310 089	291 890	557 504
Fonds dédiés à des soutiens	567 845	310 089	288 506	546 262
Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	7 858	0	3 384	11 242

(1) solde des produits perçus par la Fondation Maisons du Monde non encore affectés

1.3.15 État des produits d'exploitation

En euros	2019	2018
Produits de l'exercice	5 086 124	5 323 935
Ventes de marchandises	7 975	6 167
Productions vendues de biens et services	950	14 834
Partenariats et subventions d'exploitation	3 050 297	3 346 275
Parrainage	54 747	0
Produits de mécénat Fondation Nicolas Hulot	842 611	1 255 917
Produits de mécénat Fondation Maisons du Monde	888 953	898 455
Subventions d'exploitation fonds publics	641 059	620 530
Subventions d'exploitation fonds privés	622 927	571 372
Dons et legs	2 017 152	1 951 499
Dons	1 440 630	1 227 318
Dons Fondation Maisons du Monde (arrondi en caisse)	408 506	589 397
Legs	168 016	134 784
Droits d'auteurs	4 700	4 195
Autres produits de gestion courante	5 050	965

1.3.16 État des produits constatés d'avance

En euros	2019	2018
	163 138	204 773
Conventions de mécénat	78 333	92 192
Conventions fonds institutionnels privés et publics	84 805	112 581

1.3.17 État des produits à recevoir

En euros	2019	2018
	498 916	428 306
Clients, factures à établir	168 142	3 500
Produits à recevoir divers	336	3 287
Intérêts courus	103 568	98 428
Legs à recevoir	0	44 616
Dons manuels Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	89 365	117 445
Dons sur arrondis en caisse Fondation Maisons du Monde	137 505	161 030

1.3.18 État des charges constatées d'avance

En euros	2019	2018
	46 382	40 630
Prestations de service	16 217	8 129
Locations matériels / hébergement sites Internet	24 466	22 316
Assurances	0	4 720
Maintenances	978	2 553
Frais de mission	1 000	919
Cotisations	350	0
Licences	3 120	1 273
Abonnements	251	353
Chèques déjeuner	0	367

1.3.19 État des charges à payer

En euros	2019	2018
	319 339	252 765
Factures non parvenues	72 963	56 629
Dettes fiscales et sociales	246 375	196 136

1.3.20 État des engagements

En milliers d'euros	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	2 634	1 658	976
Conventions de mécénat	1 228	808	420
Fonds institutionnels	1 406	850	556
Engagements donnés	1 011	628	383
Soutiens Fondation Maisons du Monde ⁽¹⁾	1 009	626	383
Crédit bail en cours	2	2	0
Évaluation des engagements sociaux au regard des indemnités de fin de carrière			405

⁽¹⁾ Les engagements comprennent 546 K€ de soutiens couverts par l'arrondi en caisse comptabilisés en fonds dédiés.

1.3.21 Fondation sous égide : Fondation Maisons du Monde

BILAN 2019

En euros	au 31 décembre 2019			au 31/12/18
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif Immobilisé	0		0	0
Actif Circulant	565 377		565 377	578 033
Avances et acomptes versés sur commande	10 000		10 000	0
Créances	137 581		137 581	161 030
Valeurs mobilières de placements	200 113		200 113	0
Disponibilités	2013 014		2013 014	417 003
Charges constatées d'avance	4 669		4 669	0
Total Actif	565 377		565 377	578 033
Fonds propres			11 243	7 859
Report à nouveau			7 859	44 239
Résultat de l'exercice			3 384	-36 380
Fonds dédiés			546 261	567 844
Dettes			7 874	2 330
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			7 784	2 330
Dettes sociales et fiscales			90	0
Total Passif			565 377	578 033

COMPTE DE RÉSULTAT 2019

En euros	Exercice 31/12/19	Exercice 31/12/18
Produits d'exploitation (I)	1 297 459	1 488 697
Partenariats et subventions d'exploitation	1 297 459	1 488 697
Charges d'exploitation (II)	1 315 772	1 130 307
Autres achats et charges externes	195 367	278 252
Charges sociales et fiscales	90	0
Subventions accordées par la Fondation	1 084 757	813 418
Autres charges	35 558	38 637
Résultat d'exploitation (I)-(II)	-18 313	358 390
Produits financiers	113	0
Charges financières	0	0
Résultat financier	113	0
Total des produits	1 297 572	1 488 697
Total des charges	1 315 772	1 130 307
Solde intermédiaire	-18 200	358 390
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	310 089	88 481
Engagements à réaliser sur ressources affectées	288 506	483 250
Résultat de l'exercice	3 384	- 36 379
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Dons en nature	178 019	168 749

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

En euros	Exercice 31/12/19	Exercice 31/12/18
Produits	1 297 572	1 488 697
Dotation de la société Maisons du Monde	888 953	808 455
Arrondi en caisse de la société Maisons du Monde	408 506	589 397
Subventions et mécénats sur l'évènement Aux Arbres	0	90 000
Autres produits	0	845
Produits financiers	113	0
Charges	1 315 772	1 130 307
Soutiens de 21 projets dans le cadre de la dotation	467 708	457 100
Soutiens aux projets de la Fondation pour la Nature et l'Homme	177 790	161 691
Soutiens accordés dans le cadre de l'arrondi solidaire	430 259	194 627
Soutiens accordés dans le cadre des congés solidaires	18 000	16 000
Participation à l'évènement Aux Arbres	130 551	233 018
Frais de gestion Fondation Maisons du Monde	35 558	36 838
Frais de communication, autres charges externes	55 906	31 033

1.3.22 Compte d'emploi des ressources en K€ et annexe

EMPLOIS	Emplois 2019 = Compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
1- MISSIONS SOCIALES (répartition en Notes 1 et 2)					0
1.1 Réalisées en France					
Actions réalisées directement	2 930	1 075			
Versements à d'autres organismes agissant en France	434	179		1 323	
1.2 Réalisées en l'étranger					
Actions réalisées directement	0	0		117	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	668	252		168	
				0	
				409	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		350			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	611			2 410	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	33				
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	12			641	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		184		42	
(T3)		2 039			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	5 034			5 110	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0			0	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	306			315	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	85				22
V - TOTAL GÉNÉRAL	5 425				
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0		5 425	2 039
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0			2 039
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		2 039			0
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales		204			
Frais de recherche de fonds				188	
Frais de fonctionnement et autres charges				16	

Note 1 : répartition de la mission sociale par projet

En milliers d'euros	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes en France	Versements à d'autres organismes à l'étranger
MISSIONS SOCIALES	2 930	434	668
Proposer	937	0	0
Plaidoyer et suivi des politiques publiques	557	0	0
Prospective et Etudes	381	0	0
Soutenir	1 332	434	668
Bénévolat Nature	387	34	0
Sciences participatives	101	0	0
Mon Restau Responsable	292	30	0
Génération Climat	222	76	33
Programme Rajako	99	0	23
Fonds et fondations abritées	230	295	612
Mobiliser	662	0	0
Rencontres FNH	178	0	0
The Freaks	216	0	0
L'Affaire du Siècle	268	0	0

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2019

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation.

Les emplois

La Fondation réalise ses missions en France, mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes œuvrant dans le même domaine. Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions. Les emplois comprennent les actions menées par la Fondation Maisons du Monde, abritée par la FNH.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets où ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle et de relations extérieures sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés. Les dépenses liées à la base de données et au site institutionnel sont imputées à chaque projet de la mission sociale.

1 - Missions sociales

En 2019 la Fondation a réalisé les projets suivants :

PROPOSER

- **Suivi des politiques publiques** : veille et interventions de la Fondation sur les grandes politiques mises en place par le Gouvernement sur la transition écologique (loi d'Orientation des mobilités, loi Agriculture et Alimentation dite EGalim, Grand Débat National, Convention Citoyenne pour le Climat, etc.). La FNH est par ailleurs membre de nombreuses instances de dialogue avec le Gouvernement.
- **Production de fond** : production via des rapports, des notes ou décryptages, des réunions de travail, des études ou des formations de nouvelles expertises et propositions sur la transition écologique. Ces travaux sont menés avec des experts internes et externes, au nom de la FNH en propre ou dans le cadre de collectifs.

SOUTENIR

- **Bénévolat nature** : il s'agit de promouvoir l'engagement du grand public auprès des associations locales via la plateforme jagispourlanature.org qui regroupe les activités et événements des associations dans tous les territoires de France, pour agir en faveur de la préservation de la biodiversité. Des primes sont distribuées aux associations qui effectuent les actions les plus inspirantes.
jagispourlanature.org
- **Mon Restau Responsable** : l'outil favorise une restauration collective de qualité et respectueuse de l'environnement. La démarche a fêté en 2019 l'entrée de son 1000^e restaurant dans la démarche.
monrestauresponsable.org
- **Génération Climat** : en 2019, la Fondation a accentué la visibilité et l'impact de son programme visant à favoriser l'engagement des jeunes, pour qu'ils deviennent des acteurs et actrices de la lutte contre les changements climatiques en France et dans les pays du Sud.
generation-climat.org
- **Rajako** : programme œuvrant pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels en partenariat avec la Fondation de France et le Parc de Branféré.
rajako.org
- **OPEN** : en alliance avec l'UNCPIE, la FNH a participé à la promotion du portail national des sciences participatives sur la biodiversité, intégré au programme *65 Millions d'observateurs* du Muséum national d'Histoire naturelle.
open-sciences-participatives.org

MOBILISER

- **The Freaks** : *The Freaks* le premier collectif d'artistes engagés pour la planète : 70 personnalités issues du monde audiovisuel réunies pour unir leurs forces face aux enjeux écologiques. Grâce au site thefreaks.fr, chacun peut tester son écoaptitude, et s'améliorer grâce à une liste de 42 gestes et leurs fiches pratiques.
thefreaks.fr
- **L'Affaire du Siècle** : un an après le lancement de *L'Affaire du Siècle*, la Fondation Nicolas Hulot, Greenpeace France, Oxfam France et Notre Affaire à Tous, ont lancé un grand appel à témoignages avec l'ambition de construire une cartographie inédite des impacts des changements climatiques en France. En quelques semaines plusieurs dizaines de milliers de personnes ont déposé leurs preuves sur le site de *L'Affaire du Siècle*, générant la première carte des effets du dérèglement climatique en France.
laffairedu siecle.net

- **L'Émission pour la Terre** : une grande soirée pédagogique, informative et mobilisatrice pour ses téléspectateurs, telle était la volonté de France 2 pour concrétiser la mobilisation du groupe France TV face à l'urgence climatique. Nicolas Hulot et la Fondation ont répondu présent et ont participé activement à la réalisation de ce programme nommé : *L'Émission pour la Terre*.

FONDS ET FONDATIONS ABRITÉES

Quatrième année d'activité pour la Fondation Maisons du Monde, abritée par la FNH. La Fondation Maisons du Monde a pour vocation la préservation des forêts dans les pays du Sud, la revalorisation du bois dans les pays de l'Union européenne et la mobilisation pour l'environnement. En 2019, elle a soutenu 25 projets dont 12 projets grâce à l'arrondi en caisse mis en place dans les magasins.

2 - Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons, les frais liés aux réunions du comité consultatif des donateurs.

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Développement de la diversification des ressources.

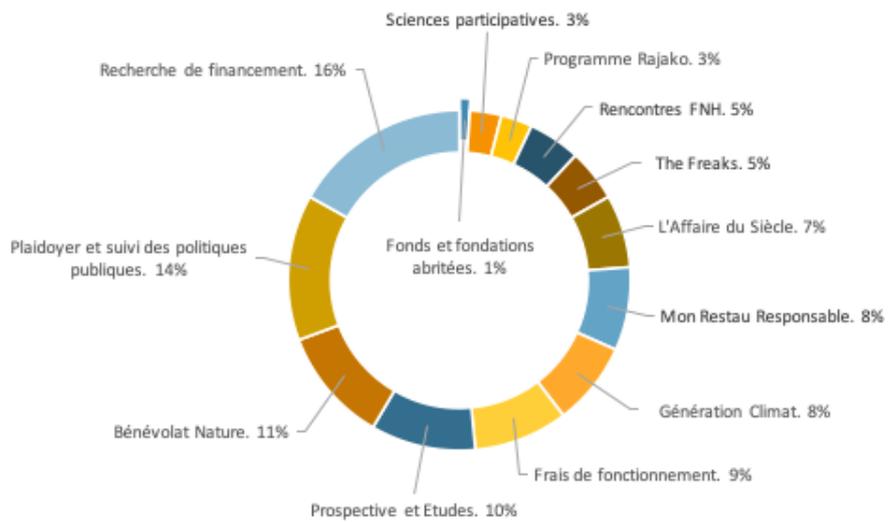
3 - Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent principalement de la direction générale et des services administratifs et financiers.

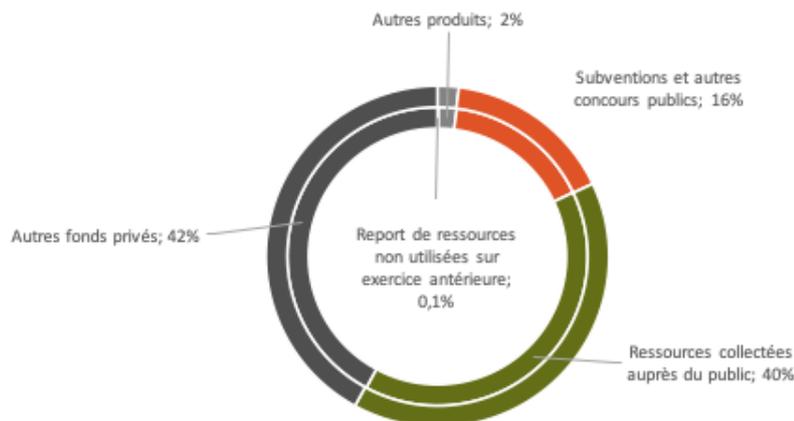
4 - Engagement à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2020.

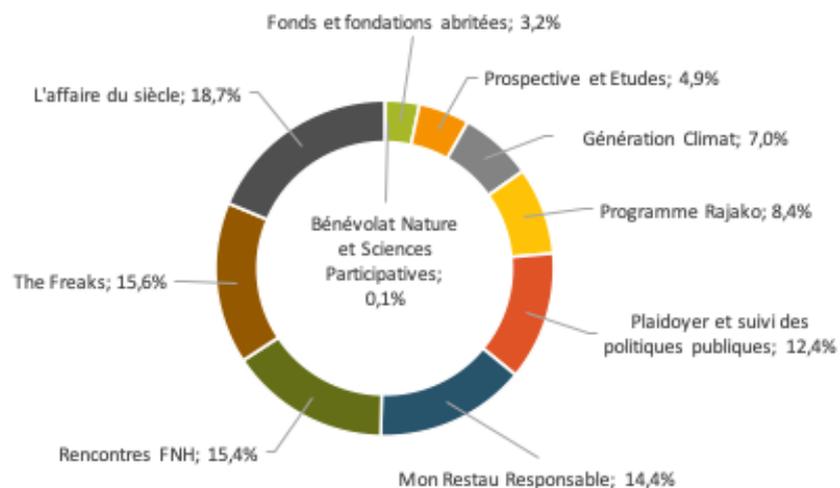
Emploi des ressources 2019



Provenance des ressources 2019



Détail emplois des dons de la mission sociale



QUELQUES EXEMPLES DE CAMPAGNES DE COLLECTE EN 2019



Le premier semestre de l'année a été marqué par plusieurs temps forts, et notamment par la campagne de collecte « Idées reçues » aux mois de mai et de juin. Elle portait l'ensemble des thématiques sur lesquelles travaille la Fondation. La mise en ligne d'un quiz comportant 5 questions a permis de créer une interaction ludique et engageante avec nos sympathisants. Ensuite, chaque semaine, un e-mail de sensibilisation a été adressé à la communauté de la Fondation sur les sujets abordés par le quiz, notamment : énergies renouvelables, biodiversité, alimentation responsable, gestion des déchets.

Dans la même période, la Fondation a lancé sa campagne annuelle destinée aux personnes soumises à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Cette période fiscale est particulièrement importante pour la collecte de dons puisqu'elle permet de proposer un autre moyen de participation. Cependant, le remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI) en janvier 2018, a continué, dans une moindre mesure, d'impacter la collecte de fonds.

En octobre 2019, lors de l'Émission pour la Terre sur France 2, la Fondation sensibilise une nouvelle fois le grand public aux problématiques écologiques et sociales. Par la suite, la campagne annuelle Ecoacteur « Parce que la planète c'est nous » est lancée et durera jusqu'à fin décembre. Son slogan : « Humanité menacée = planète en danger, agissons d'urgence parce que la planète c'est nous ».

À travers cette campagne, la FNH a interpellé et mobilisé sa communauté : en l'incitant à participer à la marche pour le climat en ligne, à suivre l'Émission pour la Terre, puis en signant la lettre d'interpellation des décideurs.

Ce second semestre a été également marqué en interne par des transformations fondamentales pour l'avenir de la collecte de fonds : le changement de plusieurs outils de gestion de base de données. Ce projet qui a quasiment abouti en décembre 2019, va permettre à la Fondation de mieux converser avec sa communauté.



Les ressources

Les ressources de la Fondation sont de cinq ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétence), subventions de ministères ou d'organismes publics, subventions d'organismes privés, ressources propres (produits financiers, prestations de services, boutique, droits d'auteurs, etc.).

1. Ressources collectées auprès du public (dons et legs)

La Fondation développe depuis des années la collecte de dons auprès du grand public. Aujourd'hui, les dons et legs représentent 40% de ses ressources (hors ressources FMdM).

La générosité publique a été fortement impactée en 2018 au niveau du secteur associatif. Et le contexte social complexe en réponse aux réformes du Gouvernement en 2019 n'a pas aidé à inverser la tendance : multiplication des manifestations et des grèves en fin d'année. Cependant la montée des problématiques environnementales au-devant de la scène ont également marqué les esprits : inondations, destruction de la forêt amazonienne, incendies en Australie, etc. Dans cette prise de conscience collective, la Fondation a vu sa collecte de dons auprès des particuliers augmenter atteignant un montant de 1 378 864 euros. Le nombre de donateurs et de donatrices s'est maintenu ; plus de 10 000 personnes ont contribué financièrement aux projets et au fonctionnement de la FNH en 2019. La Fondation a par ailleurs reçu 3 legs pour un montant de 168 015 euros.

Tandis que les dons et legs affectés sont employés selon les souhaits des donateurs et donatrices, les dons non affectés abondent prioritairement le financement de la mission sociale.

Le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement. En 2019, la Fondation a continué à mener ses opérations de sensibilisation et de sollicitation auprès des sympathisants et sympathisantes en diversifiant ses outils : mobilisation en ligne, interaction sur les réseaux sociaux, opérations téléphoniques, e-mailings, courriers postaux, etc. Ces actions de communication et d'information permettent également de présenter au corps donateur les actions développées par la Fondation et de démontrer l'urgence d'engager la transition écologique de nos sociétés.

En partenariat avec Common Cents pour une opération test, la Fondation a collecté des dons grâce à la vente de billets sur Fnac Spectacles.

2. Autres fonds privés (Mécénat d'entreprise et fonds institutionnels privés)

La Fondation est soutenue par des entreprises et fondations d'entreprises engagées dans la transition écologique, qui souhaitent augmenter leur impact positif, et apporter à la FNH des moyens de mener à bien sa mission sociale.

En 2019, la FNH a accueilli deux nouveaux partenaires stratégiques. Le groupe Léa Nature s'est engagé pour 3 ans à soutenir l'ensemble des actions de la FNH et à concentrer cette première année de partenariat à la mobilisation de sa clientèle sur les enjeux liés aux dérèglements climatiques. Léa Nature est également entrée au Conseil d'administration de la FNH.

Le groupe MAIF s'est engagé pour 3 ans comme mécène sur deux programmes de la FNH ; le programme Génération Climat et l'émergence du programme Génération Nature, qui va permettre aux jeunes de moins de 35 ans de s'engager en faveur de la biodiversité.

En 2019, la FNH a également accueilli deux nouveaux partenaires sur la thématique des mobilités : la Fondation Renault, qui soutient la création d'outils pédagogiques liés aux mobilités du quotidien, et le groupe Mobivia, qui soutient le projet de Baromètre des mobilités durables. Sur l'engagement de la jeunesse, la FNH a accueilli DSC Temperly.

Par ailleurs, la FNH poursuit son dialogue et échange d'expertise avec les mécènes de son activité de plaidoyer et de prospective à savoir le groupe AXA, European Climate Foundation, Kering, Renault, RTE, SNCF et le fonds de dotation Watt for Change.

La Fondation Maisons du Monde a contribué aux activités de développement du bénévolat nature en France à travers la plateforme de la Fondation jagispourlanature.org ainsi qu'à l'ensemble de la politique de soutien et de démultiplication de la Fondation.

La Fondation de France, la Fondation Akuo et la Fondation Nature & Découvertes ont poursuivi leur collaboration autour des Primes *J'agis pour la nature* pour ainsi permettre aux acteurs de terrain de diversifier leurs actions. La Fondation Daniel & Nina Carasso et API Restauration ont soutenu le programme *Mon Restau Responsable* et contribuent activement au déploiement du bio dans la restauration collective en France.

La FNH a également reçu le soutien d'entreprises ayant mis en place des actions de philanthropie auprès de leurs différentes parties prenantes ; arrondi en caisse, arrondi sur salaire, course solidaire ou reversement d'un pourcentage de leur chiffre d'affaires. Autant d'actions qui contribuent à la sensibilisation du plus grand nombre.

3. Subventions et autres concours publics

La Fondation a reçu 641 059 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le le ministère de la Transition écologique et solidaire ; l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ; la Caisse des dépôts et consignations ; l'Agence française de développement (AFD) ; l'Agence française de la biodiversité (AFB) ; le Muséum national d'Histoires naturelles ; l'Association Nationale pour la Recherche et la Technologie (ANRT).

4. Autres produits

Il s'agit des ressources propres de la Fondation, elles comprennent les produits financiers de ses placements, la participation de la Fondation Maisons du Monde aux frais de gestion, la boutique et les droits d'auteur, les produits exceptionnels.

5. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2018 utilisés en 2019.

6. Contributions volontaires en nature pour l'année 2019 (mécénat de compétence)

La société Electricité de France met à disposition un salarié à temps partiel, dans le cadre d'un mécénat de compétence, lequel travaillera sur la préparation du 20e anniversaire du Conseil scientifique et sur l'élaboration du rapport « Science et transition écologique ».

La Société ARMOR a offert des chargeurs de batterie solaires dans le cadre des Rencontres organisées par la Fondation et des programmes *J'agis pour la Nature*.

La Société Maisons du Monde a mis à disposition du personnel à la Fondation Maisons du Monde, sous égide de la Fondation pour la Nature et l'Homme : une chargée de projet à plein temps, la directrice de la RSE à mi-temps et d'autres salariés à temps partiel.

1.3.23 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2019

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	23	23
Femme	14	14
Homme	9	9
Employés	5	5
Femme	5	4
Homme	0	1
Total	28	28

La Fondation a accueilli 6 stagiaires ou services civiques volontaires au cours de l'année 2019.

1.3.24 Contributions volontaires en nature pour l'année (en euros)

État des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	204 221
EDF	4 162
ARMOR	16 364
Autres dons en nature	5 676
Maisons du Monde ⁽¹⁾	178 019

⁽¹⁾ Mécénat de compétence apporté par la société Maisons du Monde

Les experts du Conseil scientifique ne sont pas rémunérés, leur activité pour la Fondation est bénévole et n'est pas valorisée dans les ressources.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice

- Impulsion de la vision de la FNH concernant la politique des mobilités, dans le cadre des débats autour de la loi d'Orientation des mobilités, mais aussi plus largement concernant la transition écologique en général, notamment dans le cadre du **Grand débat national** ou de la **Convention Citoyenne pour le Climat**.
- Sensibilisation au sujet des écogestes grâce à la création du **collectif The Freaks** : une sensibilisation grand public incluant un site dédié et une activation digitale pour comprendre et agir au quotidien pour participer à la transition écologique.
- Anniversaire du lancement de *l'Affaire du Siècle*, qui avait recueilli plus de 2 millions de soutiens : lancement d'un grand appel à témoignages avec l'ambition de construire une cartographie des impacts des changements climatiques en France.
- Lobbying auprès des décideurs publics et participation au maintien des débats autour des impacts sociaux et environnementaux des **accords de commerce** comme le CETA. Élaboration d'un rapport avec l'Institut Veblen pour dégager 37 propositions afin que le commerce devienne un levier structurant de la transition écologique et sociale.
- Parution du livre *Agir sans attendre*, d'Alain Grandjean, Kevin Puisieux et Marion Cohen, pour promouvoir un investissement massif à l'échelle européenne pour offrir un essor à une économie sobre et durable.
- Lancement du **Pacte du Pouvoir de Vivre**, avec 18 organisations de tous horizons, pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social. La FNH s'est investie pour contribuer au plaidoyer commun du collectif qui s'est ensuite élargi à 55 organisations.
- Suivi de la mise en application de la loi Agriculture et Alimentation, notamment en faveur d'une restauration collective de qualité et de la réduction des pesticides avec la fin du glyphosate.
- Participation à la construction de *L'Émission pour la Terre* avec France 2 pour concrétiser la mobilisation du groupe France TV face à l'urgence climatique : une grande soirée pédagogique, informative et mobilisatrice pour ses téléspectateurs et les téléspectatrices.
- Engagement du 1000^e restaurant collectif dans la démarche participative de garantie *Mon Restau Responsable*, au moment de son deuxième anniversaire.

- 25 000 bénévoles inscrits sur la plateforme jagispourlanature.org et 106 nouvelles structures pour un total de 822 structures fin 2019. 36 projets soutenus, dont 4 en outre-mer, par les Primes *J'agis pour la nature* pour un montant total de 33 736 euros.

- Promotion du site OPEN, portail de référence au sein d'un écosystème large des *sciences participatives biodiversité*.

2.2 Comparaison du résultat 2019 avec le budget et analyse du résultat

Comparaison avec le budget

La comparaison avec le budget exclut les comptes de la Fondation Maisons du Monde.

Les comptes 2019 font apparaître un résultat positif de 84,5 K€ contre un budget équilibré voté au CA du 30 janvier 2019.

(K€)	Budget voté (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé avec fonds dédiés (2)	Ecart (2)-(1)
Produits	3 864	4 025	5	4 030	166
Charges	3 864	3 932	14	3 946	82
Résultat	0	93	-9	84	84

Écart sur les produits

- L'écart provient principalement des dons et legs obtenus supérieurs à ceux budgétés.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Économies faites sur les frais de structures et de fonctionnement, les frais de personnel.
- Frais engagés sur les actions de mobilisation (ils ont été financés par des dons d'entreprise).
- Frais liés à la migration de la base de données.
- Actions reportées sur l'année 2020.

Les produits d'exploitation de l'exercice soit 4 002 K€ hors fonds dédiés, ont baissés de 8 % par rapport à 2018. Ils s'analysent comme suit :

K€	2019	2018
Mécénat et fonds institutionnels privés	1 698	1 988
Dons et legs	1 609	1 362
Subventions publiques	641	620
Autres produits	54	63

Les charges d'exploitation de l'exercice hors fondation abritée et hors engagements sur fonds dédiés, soit 3 930 K€, ont baissé de 300 K€, soit 7 % par rapport à 2018.

Le résultat net de l'exercice hors fondation abritée est bénéficiaire de 84,5 K€ contre un bénéfice de 39,4 K€ pour 2018.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées à la Fondation Maisons du Monde sont de 291,9 K€ contre 483 K€ en 2018, et ceux de la FNH sont de 14 K€ contre 5 K€ en 2018.

2.3 Rapport financier

Le rapport financier soumis à l'approbation du Conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2019, présenté selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe. Il intègre les produits et les charges de la FMdM.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier inclut le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2020 arrêté par le bureau, a été approuvé par un Conseil d'administration en date du 28 janvier 2020. Il comporte 4 774 K€ de produits et de charges. Il est équilibré.

2.4 Projets pour 2020

Le Baromètre des Mobilités du quotidien

La Fondation Nicolas Hulot, en partenariat avec Wimoov, a construit un outil, reconduit année après année, visant à mesurer l'évolution de la mobilité des Français, dans le cadre de la nouvelle loi d'Orientation des mobilités. Les premiers résultats du Baromètre seront publiés en janvier 2020. L'objectif : identifier les aspirations et les freins à une mobilité durable, accessible à tous et dans tous les territoires.

Pacte du Pouvoir de Vivre

En 2019, le Pacte du pouvoir de vivre a initié un Tour de France afin de partager et échanger sur les propositions du Pacte pour concilier transition écologique et justice sociale. Il invitait militants, sympathisants et adhérents des 55 organisations membres à venir écouter les porte-paroles des structures nationales pour ensuite discuter ensemble d'une adaptation du Pacte au niveau des territoires. Cette initiative se poursuit en 2020 et jusqu'aux élections municipales. La dernière conférence, qui se tiendra à Paris, permettra de présenter des propositions à destination des communes. En 2020, le Pacte poursuivra également son activité de plaidoyer pour faire évoluer les politiques publiques nationales.

Le Jour du dérèglement

Le 5 mars 2020, les quatre organisations de *l'Affaire du Siècle* se mobiliseront à nouveau pour interpeller la France sur son inaction climatique : en 2 mois et 5 jours, elle aura émis la totalité des gaz à effet de serre qu'elle pourrait émettre en un an, si elle respectait son objectif de neutralité carbone. Le fait que cette date arrive si tôt dans l'année est une nouvelle démonstration que l'État français est encore loin de respecter ses objectifs climatiques. Une campagne de communication digitale et une conférence de presse seront mises en place pour diffuser cette information au plus grand nombre et faire à nouveau pression sur l'État, dont la réponse au recours juridique est toujours attendue.

Les 30 ans de la Fondation

Créée le 15 décembre 1990, la FNH fêtera ses 30 ans à travers plusieurs événements qui se dérouleront d'octobre 2020 au printemps 2021. Des moments pour valoriser les trois métiers de la FNH : mobiliser, soutenir et proposer.



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau le 4 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 1.3.22 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration appelée à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 juin 2020

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Corinne MARTIAL



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 11 juin 2020

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Corinne MARTIAL

PHOTOS

GETTYIMAGES • FNH • JOTILY-ADOBESTOCK • KYLLIKITTUS-
UNSPASH • NO-ONE-CARES-UNSPASH • VANVEENJF-UNSPASH
• KD CREATIV • FONDATION MAISONS DU MONDE

Ils nous ont soutenus en 2019

PARTENAIRES MÉCÈNES



FONDS PRIVÉS



FONDATION ABRITÉE



PARTENAIRES SOLIDAIRES



FONDS PUBLICS





Créée en 1990 par Nicolas Hulot, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme soutient et participe à l'émergence d'un monde équitable et solidaire qui respecte la nature et le bien-être de tous les êtres humains. Elle a pour mission de proposer et d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

En décryptant les enjeux de politiques publiques et en influençant les décideurs nationaux et internationaux par des propositions concrètes, la FNH participe activement à impulser une politique en faveur d'avancées vertueuses pour l'environnement et pour l'humain. En parallèle, elle fait émerger et accompagne les acteurs et actrices du changement. Grâce à son réseau d'associations partenaires et à son alliance avec l'UNCPIE, elle soutient et valorise l'engagement sur le terrain, via des initiatives porteuses d'avenir pour leur permettre de se démultiplier.



**FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**